

PV de l'Ag de Pro Vélo Région Yverdon-les-Bains du lundi 12 novembre 2018 à 19h à la Salle Léon Michaud à Yverdon-les-Bains

Présents : 33 membres (voir liste manuscrite)

Excusés : 15 membres (voir liste manuscrite)

1. **Salutations** : Le président nomme les excusés et salue la présence de deux étudiants qui font un travail sur les habitudes des cyclistes.

2. Pas de remarques au sujet du **PV de l'AG 2017**

La proposition d'envoyer la convocation à l'AG par mail pour éviter des frais postaux est acceptée à l'unanimité moins une voix. Les membres ne souhaitant pas recevoir la convocation pour mail sont priés de se faire connaître, ils recevront un courrier postal comme les membres qui n'ont pas, ou n'ont pas communiqué d'adresse mail.

[Présentation en lien:](#)



**Assemblée générale
PRO VELO
Région Yverdon-les-Bains**

12 novembre 2018

3. Commentaires sur **le rapport d'activités 2018** : la votation de l'Initiative Vélo a fait un beau score à Yverdon, plus de 89% des votants l'ont plébiscitée (VD 86% et CH 75%)
La ville d'Yverdon ainsi que les autres communes d'Aggloy sont classées 27^e dans le palmarès des villes cyclables suisses, classement qui a lieu tous les 4 ans. Benoist Guillard commente le graphique qui permet de comparer Yverdon avec Morges, Coire, Neuchâtel et Fribourg. *Un membre présent fait remarquer que le type de graphique choisi n'est peut-être pas le plus aisément compréhensible. Une autre objection est soulevée : Coire et Neuchâtel ont une autre topographie qu'Yverdon, ce qui rend la comparaison difficile.*

Benoist Guillard présente et détaille le bilan 2018 et il explique aussi pourquoi nous avons annulé la sortie des autorités : pas vraiment d'intérêt, l'année n'étant pas électorale. En ce qui concerne 2019, nous cherchons toujours à encourager les déplacements à vélo dans un rayon de 8km autour du domicile.

Nous parlons de l'offre de places de parc vélo à proximité des commerces, *un membre présent nous signale que par exemple Decathlon n'en a pas*. Nous avons déjà écrit à certains commerces, mais ce n'est vraiment que dans le cadre d'une mise à l'enquête (par exemple Jumbo) que nous sommes entendus. Benoist Guillard ajoute que la nouvelle LAT entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2018 nous donne plus d'assise pour exiger des places de parc. Puis les membres présents sont encouragés à indiquer les points faibles ou les points forts auprès de Bikeable qui les cartographie et les diffuse.

Nous pensons que cette carte pourrait être complétée par celle qui indique les accidents impliquant un vélo (par exemple giratoire des Cygnes : 4 accidents).

Une membre nous montre la « frite » utilisée à Toronto pour garder les automobiles à distance, et demande à l'assemblée si d'autres sont prêts à faire de même. Le comité soutient cette démarche et précise que la largeur ne doit pas dépasser 1m, selon l'ordonnance sur la Circulation Routière Art. 42 al. 2 :

« Les motocyclistes et les cyclistes ne transporteront aucun objet pouvant les empêcher de faire des signes de la main ou susceptible de mettre en danger les autres usagers de la route. Les objets transportés ne dépasseront pas une largeur de 1 m. »

4. Mélanie Favre présente les cours de vélos organisés en 2018 et ceux que nous aimerions donner en 2019. Elle parle aussi des cours pour adultes. *Une personne présente signale que nous pourrions aussi proposer un cours de « formation continue » auprès des personnes âgées pratiquant encore le vélo. L'idée séduit et elle est retenue, à voir peut-être avec le COSY.*

L'action « lumières » avec la Police n'est pas concluante : il faudrait cibler les cyclistes de nuit. Nous souhaitons aussi une action commune avec la Police en ce qui concerne les vélos sur les trottoirs et le comportement à suivre dans les giratoire. La question du port du casque est aussi soulevée.

5. Le comité se représente in corpore avec une nouvelle membre, Sandrine Curty, il est élu par acclamation.

